

## **Le Grand Périgueux Communauté d'Agglomération**

### Inscriptions 2021/2022 Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

Madame, Monsieur, Chers parents,

Si vous souhaitez que votre enfant bénéficie des services de l'ALSH (centre de loisirs) pour l'année 2021/2022, vous devez compléter un dossier d'inscription.



Attention : il est obligatoire de compléter une nouvelle fiche d'inscription chaque année. Même si vous avez utilisé le service en 2020/2021, la réinscription n'est pas automatique.

L'inscription sur ce document **ne vaut pas réservation** auprès des ALSH en effet, vous devrez compléter un document auprès des ALSH afin de réserver la place les mercredis et pour chaque période de vacances.

Le service enfance reste à votre disposition pour toute information complémentaire.  
Comptant sur votre compréhension,

M. Jacques AUZOU  
Président de la Communauté d'Agglomération

**En cas de séparation, un dossier COMPLET par parent doit être fourni.**

#### **Pièces obligatoires à fournir avec le dossier d'inscription**

Compléter et signer chacun des documents ci-joints :

- la fiche d'inscription,
- la fiche sanitaire,
- la fiche « autorisations et engagements parentaux »,
- l'autorisation de prélèvement automatique et nous fournir un **R.I.B.**, si vous souhaitez adhérer au prélèvement automatique (une autorisation et un RIB par fratries),
- l'attestation d'acceptation au règlement intérieur des structures

Fournir une copie:

- du carnet de santé **partie vaccination**,
- du livret de famille
- du jugement de divorce ou séparation
- de l'attestation de la carte vitale sur laquelle apparaît l'enfant
- de l'attestation d'assurance responsabilité civile valable pour l'année scolaire 2021-2022,
- Pour une première inscription au service ALSH fournir le Quotient Familial (QF) ou bons vacances MSA ou tous autres justificatifs d'aides 2021.
- Pour tous les enfants, en janvier 2022, les nouveaux justificatifs seront demandés pour être réactualisés, pour bénéficier de la tarification modulée (non obligatoire néanmoins).
- de l'avis d'imposition ou de non-imposition 2021 pour les revenus 2020 pour les familles ne percevant rien de la CAF, à fournir en janvier 2022 pour les familles étant inscrites en 2020-2021.

**En cas de non présentation de celui-ci, le tarif maximum sera appliqué.**

Le QF ne sera pris en compte **qu'une seule fois en janvier** et en début d'année scolaire pour les nouveaux inscrits.



Communauté d'Agglomération  
Le Grand Périgueux

FICHE D'INSCRIPTION A L'ALSH

2021/2022

Inscription à l'accueil de loisirs de : .....

**ENFANT**

Nom ..... Prénoms .....

Date de naissance ...../...../..... Département ..... Sexe M  F

Adresse .....

Ecole fréquentée ..... Commune de l'école : ..... Classe (2021/2022) .....

\*Si vous habitez hors de l'Agglomération mais que votre enfant fréquente une école située au sein de l'agglomération ou dans un RPI de l'agglomération, merci de fournir un certificat de scolarité

Nom du médecin traitant ..... Téléphone...../...../...../...../.....

Allergie alimentaire oui  non  Si oui, laquelle : .....

Autres allergies : .....

Asthme oui  non

P.A.I \* oui  non  (demander document d'autorisation d'utilisation du PAI scolaire)

Mon enfant est bénéficiaire de l'Aide d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH) oui  non

Régime alimentaire spécifique : .....

\* Les parents dont l'allergie de leur enfant n'a pas encore fait l'objet de l'élaboration d'un Projet d'Accueil Individualisé **devront prendre contact avec le (la) Directeur(rice) de l'ALSH.**

**RESPONSABLES LEGAUX**

**1<sup>er</sup> représentant légal** (destinataire de facturation) **2<sup>nd</sup> représentant légal/ass. familial**

Nom, prénoms ..... Nom, prénoms .....

Lien de parenté ..... Lien de parenté .....

Situation familiale ..... Situation familiale .....

Adresse : Adresse (si différente du représentant 1) :

.....

.....

Téléphone : Téléphone :

Domicile ...../...../...../...../..... Domicile ...../...../...../...../.....

Portable ...../...../...../...../..... Portable ...../...../...../...../.....

Travail ...../...../...../...../..... Travail ...../...../...../...../.....

Mail ..... Mail .....

Profession ..... Profession .....

Adresse employeur ..... Adresse employeur .....

N° de Sécurité Sociale de rattachement de l'enfant .....

N° CAF ..... N° MSA .....

Communauté d'Agglomération Le Grand Périgueux – 1 bd Lakanal 24000 PERIGUEUX

Tel : 05.24.13.83.38 – enfance@grandperigueux.fr

En cas de séparation, le parent n'ayant pas la garde, est-il autorisé à récupérer l'enfant :

oui  non

Joindre OBLIGATOIREMENT le jugement de divorce.

Personnes habilitées à récupérer l'enfant :

..... Téléphone ...../...../...../...../.....-...../...../...../...../.....  
..... Téléphone ...../...../...../...../.....-...../...../...../...../.....  
..... Téléphone ...../...../...../...../.....-...../...../...../...../.....

### PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

Pour adhérer au prélèvement automatique, merci de compléter et signer le document du Grand Périgueux prévu à cet effet et d'y joindre un RIB.

Pour les personnes ayant déjà souscrit au prélèvement automatique en 2020-2021 et qui souhaitent le maintenir cette année, merci de cocher cette case

Il n'est pas nécessaire de retourner une nouvelle demande. Sauf en cas de changement de compte bancaire.

### PROTECTION DES DONNEES

Les personnels administratifs ainsi que les personnes en charge de votre enfant auront accès aux données administratives que vous nous transmettez, afin d'établir la facturation au plus juste, assurer la protection de votre enfant...

L'obligation administrative légale est de conserver ces éléments durant 10 ans minimum.

A tout moment, vous pouvez accéder aux informations que vous nous avez transmises, vous pouvez les rectifier ou nous demander de les effacer.

Dans ce dernier cas, ne pouvant plus assurer nos obligations légales d'organisateur d'ALSH, nous ne pourrions plus accueillir vos enfants.

Le délégué à la protection des données au Grand Périgueux est Mr Philippe DALL'AGATA : [dpd@grandperigueux.fr](mailto:dpd@grandperigueux.fr) / 0553358600.

En remplissant ce dossier, vous acceptez que ces données soient traitées.

Dans le cas contraire nous ne pourrions plus assurer la sécurité de votre enfant de fait nous ne l'accueillerons pas.

Nous soussignés(es), ..... responsables légaux de l'enfant ..... déclarons exacts les renseignements portés sur cette fiche, nous engageons à signaler toute modification en cours d'année et avoir pris connaissance du règlement intérieur et des éléments liés à la protection des données.

Fait à : le :

Signature(s) obligatoire(s) des responsables légaux

**IL EST IMPORTANT** DE REMPLIR TOUTES LES DONNEES DE LA FICHE D'INSCRIPTION. SI CELLE-CI N'EST PAS COMPLETE, LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PEUT REFUSER, POUR DES RAISONS DE RESPONSABILITES, L'ACCES A LA STRUCTURE.

## Autorisations et Engagements Parentaux

Je (nous) soussigné(s), .....

Responsable(s) légal(aux) de l'enfant .....

AUTORISE mon enfant à pratiquer toutes les activités de l'ALSH

oui

non

AUTORISE mon enfant **de plus de 6 ans** à partir seul à l'issue de l'ALSH

oui

non

AUTORISE mon enfant à participer à des sorties pédagogiques quel que soit le moyen de transport sur tous les temps d'animation de l'ALSH

oui

non

AUTORISE que mon enfant soit filmé, photographié pendant les activités, pour tout support de diffusion interne au Grand Périgueux, presse, flyer, internet, magazine et ce pendant toutes les années où mon enfant fréquentera l'ALSH

oui

non

M'ENGAGE à respecter les règles de fonctionnement des ALSH de la Communauté d'Agglomération consignées dans le règlement intérieur.

M'ENGAGE à reprendre mon enfant si son comportement est jugé incompatible avec le respect du règlement.

M'ENGAGE à signer un Protocole d'Accueil Individualisé (P.A.I.) si mon enfant a un problème de santé qui doit être pris en charge.

Fait à :

le :

Signature(s) obligatoire(s) des responsables légaux